



Communiqué de presse du 13 Décembre 2017

A quand l'ouverture d'un STAPS à Périgueux ? A quand un plan d'investissement et de recrutement pour la filière STAPS ? Supprimer le tirage au sort est insuffisant et ne répond pas aux enjeux !

Alors que Paris va accueillir les JOP en 2024 et que les besoins en activités physiques, sportives et artistiques se développent à tous les âges, la formation STAPS est un atout pour notre pays.

C'est pourquoi, dans un contexte où le nombre d'étudiants augmente et où la filière a subi :

- l'ubuesque « tirage au sort » depuis trop d'années,
- des pertes d'emplois successifs,

le SNEP-FSU attendait beaucoup de la réforme à venir.

Nous attendions particulièrement une programmation d'investissement en terme d'emplois (enseignants, administratifs, d'entretien) et dans des locaux (universitaires, installations sportives).

C'est à ce titre que le SNEP-FSU Bordeaux propose **la création d'un STAPS à Périgueux**, de même que le renforcement des emplois et des infrastructures dans les STAPS déjà existants!

Mais le projet de loi « Orientation et Réussite des étudiants », qui sera étudié à l'Assemblée Nationale à partir du 12 Décembre 2017, n'est pas à la hauteur :

**Il s'arrêtera à la suppression du tirage au sort !
Ce n'est pas acceptable et ne répond pas aux enjeux !**

Le fait de prévoir un nouveau type de sélection « sur dossier » n'est pas acceptable et entraînera d'autres injustices. De plus, en maintenant des capacités d'accueils faibles au regard des autres académies, **il est fort probable que de nombreux.ses lycéen.nes répondent aux critères attendus pour entrer en STAPS, mais ne soient pas pris faute de place !**

Pourtant, un plan d'urgence d'investissement a été validé par le groupe de travail ministériel (comprenant augmentation des capacités d'accueil et création d'antennes ou départements STAPS)* ! **Mais ce plan n'a pas été retenu, nous le redemandons avec insistance !**

La France investit 1,49% de son PIB dans l'enseignement supérieur et la recherche, en dessous de la moyenne de l'OCDE (1,59%). Le comité pour la stratégie nationale de l'enseignement supérieur (Stranes), au vu de l'augmentation du nombre d'étudiants, analyse la nécessité d'atteindre 2% du PIB d'ici 2025. Cela représente un investissement de 3 milliards par an d'ici 2025 (soit 9 milliards d'ici 2020). Pourtant, le gouvernement ne prévoit que 1,3 milliards jusqu'en 2020. Le désinvestissement dans l'enseignement supérieur et la recherche bloque l'accès à des milliers de jeunes aux études universitaires !

C'est pourquoi le SNEP-FSU appelle les enseignants, parents d'élèves, lycéen.nes à s'informer sur le projet de loi en cours et à se mobiliser pour permettre la démocratisation de l'enseignement supérieur.

Contact : Alain De Carlo, co-secrétaire académique : 06.84.01.61.11
mél : s3-bordeaux@snepfsu.net

* Rapport de la Stranes : <http://www.snepfsu-bordeaux.net/wp/wp-content/uploads/2017/12/65855-pour-une-societe-apprenante.pdf>

**Rapport final du groupe de travail sur les STAPS :
http://snepfsu.net/superieur/docs/20171025_Rapport_final_GT_10.pdf

